Maîtrise en enseignement des arts

Téléphone : 514 987-3000 #20281
Courriel : mea@uqam.ca
Site Web : etudier.uqam.ca/enseigner-les-arts

Code	Titre	Grade	Crédits
2122	Concentration art dramatique	Maître ès arts, M.A.	45
2123	Concentration arts visuels et médiatiques	Maître ès arts, M.A.	45
2124	Concentration danse	Maître ès arts, M.A.	45
2125	Concentration musique	Maître ès arts, M.A.	45

Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Ce programme peut être suivi à temps partiel seulement.
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le soir Cours offerts la fin de semaine

OBJECTIFS

Spécialisée en pédagogie des arts, la maîtrise qualifiante s'inscrit dans une approche-programme qui se déploie sur l'ensemble des 45 crédits et dans une perspective systémique visant l'intégration des savoirs, du savoir-faire et du savoir-être.

L'objectif général est de former des personnes professionnelles de l'enseignement des disciplines artistiques au préscolaire/primaire et au secondaire en permettant aux personnes détentrices d'un baccalauréat disciplinaire en art de compléter leur formation en enseignement, dans le cadre d'études de deuxième cycle.

Les étudiants et étudiantes de la maîtrise en enseignement des arts possédant un bagage artistique diversifié - en art dramatique, en arts visuels et médiatiques, en danse ou en musique - sans être légalement qualifiés pour enseigner, pourront développer les compétences professionnelles exigées des personnes enseignantes oeuvrant dans le système scolaire québécois.

Plus particulièrement, le programme vise à ce que ces futures personnes enseignantes-artistes puissent relever les défis propres à leur discipline en usant de créativité pédagogique. Encouragées à développer et à affirmer leur identité professionnelle, les personnes étudiantes apprendront à conjuguer au mieux leurs expériences artistiques et les pratiques de l'enseignement. Le programme favorise également l'expression de leur leadership artistique et culturel dans le milieu scolaire et les incite à développer et à enrichir leurs pratiques d'enseignement grâce à une vision interdisciplinaire. De plus, le programme privilégie l'engagement des étudiants et étudiantes dans une démarche professionnelle réflexive et métacognitive afin de les outiller pour agir dans l'univers complexe de la profession enseignante.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible à la maîtrise en enseignement des arts, le candidat ou la candidate doit être titulaire d'un baccalauréat disciplinaire (ou l'équivalent) en art dramatique, en arts visuels et médiatiques, en danse ou en musique selon la concentration choisie.

La personne candidate doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pour être admis au programme. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), sera étudié par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Une fois admise dans le programme, la personne étudiante devra faire la preuve au plus tard le 1er jour du mois de décembre, qu'elle a un contrat d'enseignement de la discipline de la concentration visée avec un centre de services scolaire ou un établissement d'enseignement privé reconnu par le ministère de l'Éducation. Ce contrat devra confirmer un pourcentage de tâche égal ou supérieur à 20 %, dans un seul établissement, durant l'année scolaire de son entrée au programme. Voir règlement pédagogique particulier à cet effet.

En plus, pour être admise, la personne candidate doit faire la preuve qu'elle a cumulé au moins 330 h (52 jours) d'expérience en enseignement des arts en milieu scolaire, dans la discipline de la concentration visée avec un centre de services scolaire ou un établissement d'enseignement privé reconnu par le ministère de l'Éducation.

Concentration en art dramatique
Exceptionnellement, la personne candidate à la concentration art dramatique qui ne détient pas un baccalauréat en art dramatique ou dans une discipline connexe pourrait être admise après études de son dossier par le SCAE, à la condition de faire la démonstration qu'elle possède les connaissances et les aptitudes requises équivalentes à un baccalauréat disciplinaire, une formation professionnelle dans une institution reconnue par le SCAE ainsi qu'une expérience disciplinaire (attestation de travail, de formation, de stage, etc.), d'au moins trois ans, jugée pertinente par le SCAE.

Concentration danse
Exceptionnellement, la personne candidate à la concentration danse qui ne détient pas un baccalauréat en danse ou dans une discipline connexe pourrait être admise après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de faire la démonstration qu'elle possède les connaissances et les aptitudes requises équivalentes à un baccalauréat

disciplinaire, une formation professionnelle dans une institution reconnue par le SCAE ainsi qu'une expérience disciplinaire (attestation de travail, de formation, de stage, etc.), d'au moins trois ans, jugée pertinente par le SCAE.

Au moment de l'admission, la personne candidate déjà titulaire d'un diplôme québécois de premier cycle universitaire, ou l'équivalent, doit satisfaire aux exigences générales des universités quant aux compétences linguistiques (l'épreuve uniforme du collégial ou exigence de l'établissement universitaire où la formation a été réalisée).

Capacité d'accueil
Le programme est contingenté à 80 personnes étudiantes.

Répartition des places :

- Concentration art dramatique : 12
- Concentration arts visuels et médiatiques : 30
- Concentration danse : 8
- Concentration musique : 30

Trimestre d'admission (information complémentaire)
Admission à l'automne seulement.

Cours d'appoint
Le candidat dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.

Méthode et critères de sélection
En plus du dossier de présentation prévu par la demande d'admission, la personne candidate devra fournir les documents suivants :

- Une lettre de motivation faisant état de ses intérêts pour l'enseignement des arts en milieu scolaire, et le cas échéant, de toute expérience professionnelle en arts ou en enseignement des arts ;
- Un curriculum vitae ;
- Au moins une lettre de recommandation d'un milieu scolaire, communautaire ou professionnel pertinent.

La candidature sera évaluée selon les critères suivants :

- 1- Qualité du dossier académique (40%)
- 2- Expérience professionnelle (30%)
- 3- Lettre de motivation (20%)
- 4- Lettre de recommandation (10%)

Advenant la réception de plusieurs candidatures admissibles, le SCAE se réserve le droit de convoquer les personnes candidates en entrevue et de leur demander de présenter un dossier supplémentaire.

La personne candidate de la concentration art dramatique ou de la concentration danse qui ne détient pas un baccalauréat disciplinaire sera évaluée à partir des méthodes et critères de sélection spécifiques pour chacune des concentrations.

Concentration art dramatique
La personne candidate qui ne détient pas de baccalauréat en art dramatique pourrait être invitée à prendre part à une ou plusieurs des activités de sélection suivantes :

- 1- Entrevue pour démontrer sa capacité de communiquer efficacement à l'oral et à argumenter sur la valeur formative de l'art dramatique en milieu scolaire.
- 2- Présentation d'une improvisation pour démontrer ses habiletés en jeu (corps, voix) et en création.
- 3- Micro-enseignement suivi d'une courte entrevue (description verbale des contenus à enseigner, justification pédagogique, partage des stratégies d'enseignement) afin d'évaluer les aptitudes pour l'enseignement de l'art dramatique.

Concentration danse
La personne candidate qui ne détient pas de baccalauréat en danse pourrait être invitée à prendre part à une ou plusieurs des activités de sélection suivante :

- 1- Entrevue pour démontrer sa capacité à communiquer efficacement à l'oral et à argumenter sur la valeur formative de la danse en milieu scolaire.
- 2- Présentation d'un solo pour démontrer ses habiletés techniques (alignement dynamique et coordination, musicalité et aisance) et sa compétence à interpréter une danse.
- 3- Micro-enseignement suivi d'une courte entrevue : description verbale des contenus à enseigner, démonstration physique et qualité de l'interaction avec l'élève participant et évaluation des aptitudes pour l'enseignement de la danse.

Régime et durée des études
Ce programme est offert à temps partiel seulement.
(Voir règlement pédagogique particulier)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Bloc 1 : Formation interdisciplinaire commune aux quatre concentrations : art dramatique, arts visuels et médiatiques, danse et musique (15 crédits)
MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts
MEA8031 Enseignement des arts aux élèves ayant des besoins particuliers
MEA8041 Fondements et enjeux actuels en enseignement des arts
MEA8800 Développement professionnel en enseignement des arts : identité et pratiques réflexives (6 cr.)
CONCENTRATION ART DRAMATIQUE

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (21 crédits)
EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique
EST8716 Pédagogie numérique et création en art dramatique
EST8721 Planification de l'enseignement de l'art dramatique
EST8726 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique
EST8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en art dramatique
EST8741 Marionnette et théâtre d'objets
EST8742 Mise en scène et stratégies de production en milieu scolaire
Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (9 crédits)
EST8760 Pratique supervisée I en enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
ou
EST8761 Pratique supervisée I en enseignement de l'art dramatique au secondaire
EST8765 Pratique supervisée II en enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
ou
EST8766 Pratique supervisée II en enseignement de l'art dramatique au secondaire
EST8770 Pratique supervisée III en enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
ou
EST8771 Pratique supervisée III en enseignement de l'art dramatique au secondaire
CONCENTRATION ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (21 crédits)
AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques
AVM8716 Modes de pratique en appréciation esthétique

AVM8721 Planification de l'enseignement des arts visuels et médiatiques
AVM8726 Modes de pratique en arts médiatiques
AVM8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en arts visuels et médiatiques
AVM8741 Approches pédagogiques dans une perspective environnementale en arts visuels et médiatiques
AVM8742 Art actuel et culture des jeunes : de la sensorialité juvénile à la création multimodale

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (9 crédits)

AVM8760 Pratique supervisée I en enseignement des arts visuels et médiatiques au préscolaire et au primaire
ou
AVM8761 Pratique supervisée I en enseignement des arts visuels et médiatiques au secondaire
AVM8765 Pratique supervisée II en enseignement des arts visuels et médiatiques au préscolaire et au primaire
ou
AVM8766 Pratique supervisée II en enseignement des arts visuels et médiatiques au secondaire
AVM8770 Pratique supervisée III en enseignement des arts visuels et médiatiques au préscolaire et au primaire
ou
AVM8771 Pratique supervisée III en enseignement des arts visuels et médiatiques au secondaire

CONCENTRATION DANSE

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (21 crédits)

DAN7820 Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique
DAN8034 Théories et pratiques d'observation et d'analyse du mouvement
DAN8711 Introduction à l'enseignement de la danse
DAN8716 Évaluation des apprentissages en danse
DAN8721 Planification de l'enseignement de la danse
DAN8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en danse
DAN8741 Nouvelles pratiques en enseignement de la danse

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (9 crédits)

DAN8760 Pratique supervisée I en enseignement de la danse au préscolaire et au primaire
ou
DAN8761 Pratique supervisée I en enseignement de la danse au secondaire
DAN8765 Pratique supervisée II en enseignement de la danse au préscolaire et au primaire
ou
DAN8766 Pratique supervisée II en enseignement de la danse au secondaire
DAN8770 Pratique supervisée III en enseignement de la danse au préscolaire et au primaire
ou
DAN8771 Pratique supervisée III en enseignement de la danse au secondaire

CONCENTRATION MUSIQUE

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (21 crédits)

MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique
MUS8716 Enseignement-apprentissage de la guitare en milieu scolaire
MUS8726 Techniques de direction en milieu scolaire
MUS8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en musique

Un cours parmi les suivants :

MUS1511 Initiation aux bois
ou
MUS1512 Initiation aux cuivres
ou
MUS1514 Initiation aux percussions
ou
MUS3820 Neurosciences, apprentissage de la musique et hétérogénéité des profils d'élèves

Deux cours parmi les suivants :

MUS8721 Planification de l'enseignement de la musique au préscolaire et primaire
MUS8722 Planification de l'enseignement de la musique au secondaire
MUS8741 Orchestre à vent et percussions pour le primaire et secondaire

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (9 crédits)

MUS8760 Pratique supervisée I en enseignement de la musique au préscolaire et au primaire
ou
MUS8761 Pratique supervisée I en enseignement de la musique au secondaire
MUS8765 Pratique supervisée II en enseignement de la musique au préscolaire et au primaire
ou
MUS8766 Pratique supervisée II en enseignement de la musique au secondaire
MUS8770 Pratique supervisée III en enseignement de la musique au préscolaire et au primaire
ou
MUS8771 Pratique supervisée III en enseignement de la musique au secondaire

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le programme est offert à temps partiel seulement. Pour assurer la qualité de l'encadrement, les personnes étudiantes regroupées en cohorte doivent obligatoirement respecter la grille de cheminement en suivant toutes les activités dans l'ordre selon le nombre prescrit.

Pour s'inscrire à une activité de pratique supervisée, la personne étudiante doit faire la preuve qu'elle est en situation d'emploi dans la discipline de sa concentration avec un minimum de 20% de tâche. Cette preuve de contrat émis par un établissement d'enseignement reconnu par le ministère de l'Éducation doit être déposée au programme au plus tard le 1er jour du mois de décembre qui précède l'activité.

Pour diplômer du programme et obtenir son brevet d'enseignement, la personne étudiante qui n'est pas en mesure de compléter ses activités de formation pratique dans les deux ordres d'enseignement devra obligatoirement suivre une activité supplémentaire de 2 crédits hors programme (AVM8701, DAN8701, EST8701, MUS8701 Formation pratique alternative au préscolaire et au primaire (2 cr.) ou AVM8702, DAN8702, EST8702, MUS8702 Formation pratique alternative au secondaire (2 cr.)) dont les crédits ne seront pas comptabilisés et se soumettre aux exigences particulières de cette alternative.

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique no 50 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucune personne étudiante ne peut être diplômée à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MEES quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : instances.uqam.ca/wpcontent/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_50.pdf.

La personne étudiante doit prendre connaissance du guide *Dispositions relatives aux exigences linguistiques* de leur cohorte en consultant la section Guide des étudiants et de la rubrique Compétences linguistiques en enseignement du site du Centre d'aide en français écrit et oral : cafeo-education.uqam.ca

Par ailleurs, les personnes admises au programme sont dans l'obligation de se soumettre au test diagnostique institutionnel permettant d'évaluer leur compétence linguistique en français écrit, au plus tard durant le premier trimestre de leur cheminement. La personne étudiante qui ne se présente pas au test diagnostique ou qui n'atteint pas le seuil de réussite de 75% devra obligatoirement s'inscrire au DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement ou autre cours jugé pertinent par la direction du programme dès le deuxième trimestre de son cheminement. Tout en étant obligatoire, le cours DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement ou celui désigné par la direction de programme devra être suivi hors programme et ne sera pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

En conformité avec la norme particulière des programmes universitaires de formation à l'enseignement, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), et répondre aux exigences de certification en français oral avant sa deuxième activité pratique.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

La maitrise en enseignement des arts de l'UQAM est une maîtrise certifiante menant au brevet d'enseignement.

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements au sujet des autorisations d'enseigner au Québec, la personne est priée de consulter le site web suivant : www.education.gouv.qc.ca/enseignants , sous l'onglet « Enseigner au Québec ».

FRAIS

Aux fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

La personne étudiante souhaitant faire une passerelle entre le microprogramme en enseignement des arts, le programme court en enseignement des arts ou le DESS en enseignement des arts et la maîtrise en enseignement des arts n'aura aucun frais d'admission à défrayer.

PASSERELLES

La personne étudiante admise à la maîtrise en enseignement des arts ayant préalablement complété le microprogramme en enseignement des arts, le programme court en enseignement des arts ou le DESS en enseignement des arts se verra reconnaître l'ensemble des activités déjà réussies des blocs 1, 2 et 3 de sa concentration.

DESCRIPTION DES COURS

AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques
Objectifs
Ce cours prépare à la pratique professionnelle de l'enseignement des arts visuels et médiatiques au préscolaire, au primaire et au secondaire. Comprendre le rôle de la personne enseignante spécialisée en arts visuels et médiatiques et situer son action pédagogique au sein de l'établissement scolaire et plus largement du système éducatif québécois. S'approprier des notions et démarches propres à la didactique et à la pédagogie des arts visuels et médiatiques au primaire et au secondaire : planification, mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissages et évaluation. Mobiliser les savoirs et savoir-faire inhérents à l'enseignement des contenus disciplinaires en tenant compte de la diversité des besoins et intérêts des élèves.

Sommaire du contenu
Structure du système d'éducation ; - Cadres réglementaires balisant l'exercice de la profession enseignante : Loi sur l'instruction publique, Régime pédagogique, Conseil d'établissement, Programme de formation de l'école québécoise, Cadre d'évaluation, Référentiel de compétences professionnelles ; - Compétences, démarches et contenus disciplinaires en arts visuels et médiatiques ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Transposition didactique ; - Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ; - Stratégies d'enseignement et d'apprentissage ; - Stratégies de gestion de classe ; - Expression plastique et multimédia chez les enfants et adolescents.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

AVM8716 Modes de pratique en appréciation esthétique
Objectifs
Ce cours a pour but d'habiliter la future personne enseignante en arts visuels et médiatiques au préscolaire, au primaire et au secondaire à déployer la démarche esthétique et critique d'appréciation des oeuvres d'arts visuels et médiatiques, des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques et des réalisations des élèves. Dans le cadre de ce cours, la personne étudiante sera invitée à acquérir et enrichir des connaissances sur différentes approches critiques, modèles et pratiques portant sur l'appréciation de l'art d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui en tenant compte de l'intérêt et de l'hétérogénéité des élèves. À la fin du cours, la personne étudiante sera capable de : Distinguer les différentes approches théoriques et modèles d'appréciation esthétique en tenant compte de la recherche dans le domaine ; Saisir la place et la portée de la compétence disciplinaire en appréciation dans le programme en arts plastiques ; Concevoir, planifier et mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage en appréciation pour des élèves du préscolaire, du primaire ou du secondaire ; Distinguer et appliquer différentes stratégies d'intervention afin de guider les élèves dans une démarche d'appréciation ; Favoriser un dialogue social et interculturel par l'appréciation de pratiques artistiques actuelles ; Saisir les défis de l'évaluation de la compétence apprécier et élaborer des outils d'évaluation ; Se familiariser avec les différents services éducatifs et ressources offerts par les organismes culturels à l'intention des publics scolaires.

Sommaire du contenu
- Approches théoriques et modèles d'appréciation esthétique ; - Place et portée de la compétence disciplinaire en appréciation dans le programme en arts plastiques ; - Planification et mise en oeuvre des activités et des situations d'enseignement et d'apprentissage en lien avec la compétence « apprécier » ; - Hétérogénéité des élèves et son incidence sur le développement d'activités diversifiées et signifiantes en appréciation ; - Approche et stratégies d'intervention visant à engager activement les élèves dans une démarche d'appréciation esthétique et critique; Enjeux, modalités et outils d'évaluation de la compétence « apprécier » ; - Ressources et services éducatifs offerts par les organismes culturels à l'intention des publics scolaires.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles

en enseignement, plus spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 11 et 13 telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation (2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

Préalables académiques
AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques

AVM8721 Planification de l'enseignement des arts visuels et médiatiques
Objectifs
Ce cours poursuit la progression des apprentissages et l'approfondissement de certaines notions du cours d'Introduction à l'enseignement des arts visuels et médiatiques en vue de planifier et de mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux contextes spécifiques d'enseignement. Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure de planifier, à court, à moyen et à long terme, des situations d'enseignement et d'apprentissage pour soutenir le développement des compétences disciplinaires en arts visuels et médiatiques au préscolaire, au primaire et au secondaire en prenant compte la diversité des besoins et intérêts des élèves.

Sommaire du contenu
- Programme de formation de l'école québécoise : compétences disciplinaires et transversales, domaines généraux de formation ; - Progression des apprentissages ; - Cadre d'évaluation des apprentissages ; - Planification de l'enseignement à court, moyen et long terme ; - Planification de situations d'enseignement-apprentissage (globales et détaillées) ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche : Modèle SOMA, pédagogies dirigée, ouverte, différenciée, inversée, projet, etc. ; - Modalités de création pédagogique : bricolage, design, improvisation, cocréation, etc. ; - Exploitation de la dimension culturelle des contenus ; - Prise en compte des caractéristiques des élèves : pratiques culturelles, développements psychomoteur, cognitif et socioaffectif, rythmes d'apprentissage ; - Mobilisation du numérique ; - Modalités d'évaluation : autoévaluation, coévaluation, matrice, etc. ; - Pilotage de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

Préalables académiques
AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques

AVM8726 Modes de pratique en arts médiatiques
Objectifs
Ce cours a pour but de développer des savoirs et des compétences professionnelles pour la conception et le pilotage d'activités pédagogiques en enseignement des arts visuels et médiatiques au moyen des technologies de l'information et de la communication au préscolaire, au primaire et au secondaire. Il vise également à intégrer ces savoirs et ces compétences dans une démarche de pratique réflexive en saisissant les enjeux et les potentiels de l'intégration des TIC dans son enseignement. À la fin du cours, la personne étudiante sera capable de : Identifier et déployer différentes approches didactiques pour l'enseignement des arts et des technologies de l'information et de la communication au primaire et au secondaire, en tenant compte de la recherche dans le domaine ; Comprendre le programme de formation de l'école québécoise et saisir la place qu'y tiennent les arts et les technologies de l'information et de la communication ; Concevoir et piloter des situations d'apprentissage et d'évaluation en arts visuels et médiatiques au moyen des TIC en classe et en enseignement à distance en tenant compte de l'hétérogénéité des élèves ; faire des liens avec les compétences transversales ; entretenir une démarche de pratique réflexive en lien avec les défis et les potentiels de l'utilisation des TIC dans son enseignement ; connaître les normes et procédures d'évaluation et élaborer des outils d'évaluation ; développer une capacité d'agir de façon éthique et responsable.

Sommaire du contenu
- Connaissance spécifique des technologies de l'information et de la communication en arts visuels et en arts médiatiques ainsi que des transpositions pédagogiques de celles-ci au primaire et au secondaire ; - Inventaire des propositions de créations médiatiques, des techniques, des aspects langagiers de l'image médiatique dans la classe d'art et dans le laboratoire informatique ; - Influence des médias et de la culture numérique sur les productions des élèves et pistes d'intégration dans les projets de création pédagogique ; - Apport des arts médiatiques sur le développement de la littératie numérique des élèves du primaire et du secondaire ; - Étude des programmes d'enseignement en ce qui a trait aux arts et technologies de l'information et de la communication ; - Diverses approches et stratégies pédagogiques telles que la résolution de problèmes, l'interdisciplinarité et l'enseignement coopératif ; - Conception et pilotage de situations d'apprentissage tenant compte des compétences disciplinaires en art, des compétences transversales, des domaines généraux de formation ; - Diverses spécificités des clientèles scolaires dont le caractère pluriethnique ; - Les rythmes d'apprentissage ; - Normes et procédures d'évaluation, stratégies d'application et conception d'outils d'évaluation ; - Questions reliées à la gestion de classe et du laboratoire informatique ; - Réflexion et prise en compte explicite de la dimension éthique reliée à l'usage des nouvelles technologies en classe ; - Discussions de problèmes éthiques pouvant survenir dans une classe d'art utilisant les TIC et recherche de solutions.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 à 13, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Préalables académiques
AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques

AVM8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en arts visuels et médiatiques
Objectifs
Ce cours amène la personne étudiante à concevoir ou à adapter des outils pédagogiques en fonction des besoins des élèves, de sa pratique professionnelle et des exigences du Programme de formation de l'école québécoise au préscolaire, au primaire et au secondaire. À travers une démarche inspirée de la recherche-développement, la personne étudiante développera ses capacités à analyser de manière critique les ressources existantes, à identifier les besoins des élèves, à préciser ses intentions pédagogiques, à concevoir et à mettre à l'essai des outils d'enseignement, d'apprentissage ou d'évaluation dans son milieu de pratique. La personne étudiante doit présenter un projet et produire un rapport. Pour la personne étudiante du programme de DESS en enseignement des arts, cet exercice tient lieu de projet de fin d'études.

Sommaire du contenu
- Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en arts visuels et médiatiques ; - Identification, analyse et sélection de ressources pédagogiques ou évaluatives existantes ou créées par les pairs, en lien avec les trois compétences disciplinaires au primaire et au secondaire : carnet de traces, portfolio, jeu éducatif, applications, sites web, etc ; - Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en arts visuels et médiatiques qui sont soutenues par la recherche ; - Principes de base de la recherche-développement et leurs mises en application dans la création de ressources imprimées, numérique ou en ligne.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la

profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

Conditions d'accès
Cheminement DESS : La personne étudiante doit avoir réussi tous les cours du bloc 1 et tous les autres cours du bloc 2 de son programme.
Cheminement MEA : Aucune

Préalables académiques
AVM8721 Planification de l'enseignement des arts visuels et médiatiques

AVM8741 Approches pédagogiques dans une perspective environnementale en arts visuels et médiatiques
Objectifs
Ce cours amène à développer un pouvoir-agir, dans le cadre de la pratique pédagogique et artistique en arts visuels et médiatiques, qui s'érige sur la construction de rapports sensibles avec le milieu, naturel ou semi-naturel, avec et dans la collectivité. Ce cours vise également à ce que la personne étudiante mette en oeuvre sa démarche réflexive et créatrice en considérant certains concepts provenant de diverses disciplines (philosophie, sciences ou autres), ainsi que des réalités environnementales, artistiques ou pédagogiques qui se développent aux carrefours entre art et environnement. Il priorise ainsi une lecture attentive et inclusive du monde grâce à laquelle un dialogue interdisciplinaire peut se déployer. Dans ce contexte, la personne étudiante sera amenée à considérer, préciser et orienter ses actions dans sa pratique pédagogique et artistique, en tenant compte de la recherche dans le domaine, au bénéfice tant de la nature que du bien-être humain, qu'à celui de l'art et de l'éducation.

Sommaire du contenu
- Enjeux éthiques et pratiques liés à l'approche du care et au processus d'agentivité ; - Courants d'art engagé liés à la prise en compte de l'environnement tels que le Land Art, l'art écologique, l'écoart, etc. ; - Courants en éducation relative à l'environnement : praxique, naturaliste, holistique, féministe, ethnographique, etc. ; - Question autochtone au croisement des arts visuels et médiatiques, de l'éducation et de l'environnement ; - Diverses pensées et initiatives génératrices du décloisonnement des pratiques éducatives et créatives ; - Intégration de ces notions dans une démarche de création pédagogique, individuelle et collective en arts visuels et médiatiques.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1, 3, 5, 8, 9, 10 et 13, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août. Certaines séances du cours sont prévues en extérieur : minimum de séances 3, maximum de séances 7, selon la température.

Préalables académiques
AVM8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en arts visuels et médiatiques

AVM8742 Art actuel et culture des jeunes : de la sensorialité juvénile à la création multimodale
Objectifs
Ce cours a pour but de développer les compétences de la personne enseignante pour la planification et le pilotage d'activités en arts visuels et médiatiques qui font écho aux pratiques de création informelles des enfants et des adolescents. Il vise à développer chez la personne étudiante une compréhension des pratiques de réception et de création informelles des jeunes en tenant compte de la sensorialité juvénile dans le développement de leurs capacités d'expression visuelle et multimodale. À la fin de ce cours, la personne étudiante sera capable de : porter un regard critique sur diverses théories et pratiques reliées à la recherche et abordant le développement des pratiques de réception/création de sens en arts visuels et médiatiques à travers la sensorialité; tenir compte de plusieurs aspects de ces pratiques (psychologique, philosophique, sociales, culturelles, etc.) dans la planification d'activités pédagogiques et artistiques; explorer des situations de réception sensorielle par les jeunes et qui mènent ultérieurement à des pratiques artistiques; examiner les effets de la culture visuelle et numérique et leur influence sur les pratiques de création informelles; mettre en parallèle des pratiques de création visuelles et multimodales informelles et des pratiques en art actuel; proposer des interventions artistiques en fonction du développement des jeunes ainsi que de leurs intérêts et de leurs besoins.

Sommaire du contenu
- Pratiques formelles et informelles de réception/production des enfants et adolescents, leurs fonctions et leur intégration dans les activités pédagogiques ; - Réception sensorielle visuelle, auditive, kinesthésique, tactile, gustative et olfactive ; - Impacts des médias de communication, de la culture numérique et de la mondialisation sur la sensorialité et les pratiques artistiques enfantines et adolescentes ; - Intégration de combinaisons de divers modes de réception/production de sens (image, texte, geste, son, multimodalité) dans les situations d'apprentissage et d'évaluation en arts visuels et médiatiques ; - Diversité des pratiques en fonction de l'hétérogénéité des élèves (culturelle, neurologique, identitaire socioéconomique, etc.) ; - Approches didactiques et pédagogiques adaptées à ces pratiques.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement, plus spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 7, 8, 10, 11, 12 et 13, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation (2020).

Préalables académiques
AVM8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en arts visuels et médiatiques

AVM8760 Pratique supervisée I en enseignement des arts visuels et médiatiques au préscolaire et au primaire
Objectifs
Cette première pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement des arts visuels et médiatiques en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres

individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en arts visuels et médiatiques, dans une même école.

Préalables académiques
AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

AVM8761 Pratique supervisée I en enseignement des arts visuels et médiatiques au secondaire
Objectifs
Cette première pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement des arts visuels et médiatiques en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en arts visuels et médiatiques, dans une même école.

Préalables académiques
AVM8711 Introduction à l'enseignement des visuels et médiatiques et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

AVM8765 Pratique supervisée II en enseignement des arts visuels et médiatiques au préscolaire et au primaire
Objectifs
Cette pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement des arts visuels et médiatiques en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en des arts visuels et médiatiques, dans une même école.

Préalables académiques
AVM8721 Planification de l'enseignement des arts visuels et médiatiques et AVM8726 Modes de pratique en arts médiatiques

AVM8766 Pratique supervisée II en enseignement des arts visuels et médiatiques au secondaire
Objectifs
Cette pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement des arts visuels et médiatiques en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en des arts visuels et médiatiques, dans une même école.

Préalables académiques
AVM8721 Planification de l'enseignement des arts visuels et médiatiques et AVM8726 Modes de pratique en arts médiatiques

AVM8770 Pratique supervisée III en enseignement des arts visuels et médiatiques au préscolaire et au primaire
Objectifs
Cette troisième pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans l'approfondissement, la consolidation et l'intégration des savoirs acquis dans les différentes activités du programme. Elle vise à valider l'atteinte du niveau de maîtrise ou de développement attendu pour chacune des compétences pour exercer la profession d'enseignante, enseignant d'arts visuels et médiatiques en milieu scolaire. Plus spécifiquement, la personne étudiante fera preuve de son autonomie professionnelle et de sa capacité à identifier ses besoins de formation continue.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée III au primaire comprend 27 jours ou 170 heures d'enseignement des arts visuels et médiatiques en milieu scolaire primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en arts visuels et médiatiques, dans une même école.

Préalables académiques
AVM8726 Modes de pratique en arts médiatiques et AVM8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en arts visuels et médiatiques

AVM8771 Pratique supervisée III en enseignement des arts visuels et médiatiques au secondaire
Objectifs
Cette troisième pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans l'approfondissement, la consolidation et l'intégration des savoirs acquis dans les différentes activités du programme. Elle vise à valider l'atteinte du niveau de maîtrise ou de développement attendu pour chacune des compétences pour exercer la profession d'enseignante, enseignant d'arts visuels et médiatiques en milieu scolaire. Plus spécifiquement, la personne étudiante fera preuve de son autonomie professionnelle et de sa capacité à identifier ses besoins de formation continue.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée III au primaire comprend 27 jours ou 170 heures d'enseignement des arts visuels et médiatiques en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en arts visuels et médiatiques, dans une même école.

Préalables académiques
AVM8726 Modes de pratique en arts médiatiques et AVM8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en arts visuels et médiatiques

DAN7820 Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique
Étude des mécanismes d'action des composantes du mouvement. Étude des théories de l'anatomie fonctionnelle qui sous-tendent les différentes méthodes d'éducation somatique. Présentation d'étude de cas et exercice d'application dans son milieu professionnel.

DAN8034 Théories et pratiques d'observation et d'analyse du mouvement
Objectifs
Ce cours vise l'acquisition d'outils procéduraux, conceptuels et symboliques afin d'observer, de décrire et d'analyser le mouvement selon différentes perspectives : soit l'analyse du mouvement selon Laban (LMA) et l'observation-analyse du mouvement (OAM) qui se fonde au croisement de l'analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé/AFCMD et du cadre LMA. Ce cours abordera par une approche à la fois pratique et théorique les principaux axes de l'observation et de l'analyse du mouvement. Sur le plan théorique, la personne étudiante devra être en mesure de situer les approches dans leur contexte historique, d'en dégager les fondements théoriques et pédagogiques, et d'approfondir son savoir en matière d'observation, de description et d'analyse du mouvement. Les compétences pratiques visées permettront d'utiliser les outils d'observation et d'analyse du mouvement qui proposés afin de décrire le mouvement ; de différencier les sensations kinesthésiques associées aux différentes fonctions et qualités du mouvement ; de reconnaitre ses préférences et ses enjeux personnels en ce qui relève du processus d'observation et de l'exécution du mouvement ; d'en favoriser l'application tant dans son propre mouvement qu'à travers diverses productions corporelles (artistiques, quotidiennes, culturelles, etc.) ; de se familiariser à la production d'analyses descriptives. De plus, la personne étudiante sera encouragée à porter un regard critique sur l'application de ces approches dans différents milieux d'intervention (artistique, éducatif, sportif, thérapeutique, etc.).

Sommaire du contenu
Ce cours vise l'acquisition d'outils procéduraux, conceptuels et symboliques pour observer, décrire et analyser le mouvement selon différentes perspectives, soit l'analyse du mouvement selon Laban et l'observation-analyse du mouvement (OAM).

DAN8711 Introduction à l'enseignement de la danse

Objectifs
Ce cours prépare à la pratique professionnelle de l'enseignement de la danse au préscolaire, au primaire et au secondaire. Comprendre le rôle de l'enseignante, de l'enseignant spécialisé en danse et situer son action pédagogique au sein de l'établissement scolaire et plus largement du système éducatif québécois. S'approprier des notions et démarches propres à la didactique et à la pédagogie de la danse au préscolaire, au primaire et au secondaire : planification, mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissages et évaluation. Mobiliser les savoirs et savoir-faire inhérents à l'enseignement des contenus disciplinaires en tenant compte de la diversité des besoins et intérêts des élèves.

Sommaire du contenu
- Structure du système d'éducation ; - Cadres réglementaires balisant l'exercice de la profession enseignante : Loi sur l'instruction publique, régime pédagogique, Conseil d'établissement, Programme de formation de l'école québécoise, Cadre d'évaluation, Référentiel de compétences professionnelles ; - Compétences, démarches et contenus disciplinaires en danse ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Transposition didactique ; - Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ; - Stratégies d'enseignement et d'apprentissage ; - Stratégies de gestion de classe ; - Finalités de l'éducation artistique en contexte scolaire.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 11, 12 et 13 telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

DAN8716 Évaluation des apprentissages en danse
Objectifs
Ce cours vise à amener la personne enseignante spécialiste en danse à connaître les exigences liées à l'évaluation des apprentissages en contexte scolaire. Il lui permettra également de développer les habiletés et les attitudes nécessaires pour planifier et mettre en oeuvre des scénarios d'évaluation cohérents avec les finalités de l'éducation artistique et adaptés aux caractéristiques des élèves ainsi qu'aux particularités de la danse. Plus précisément, ce cours permettra à la personne étudiante de discuter des finalités et des enjeux éthiques de l'évaluation, de distinguer les différentes fonctions de l'évaluation et de se familiariser avec les prescriptions ministérielles qui balisent l'évaluation en contexte scolaire. Elle sera notamment amenée à analyser différents scénarios et outils d'évaluation ainsi qu'à planifier des scénarios d'évaluation et à concevoir des outils qui supportent l'évaluation et qui permettent de garder des traces des apprentissages des élèves. Enfin, le cours permettra à la personne étudiante d'identifier des modalités et des stratégies liées à l'évaluation qui favorisent l'autonomie, l'engagement et la progression des élèves.

Sommaire du contenu
- Les finalités et les fonctions de l'évaluation ; - Les cadres réglementaires qui balisent l'évaluation en contexte scolaire ; - Les enjeux éthiques liés à l'évaluation (bienveillance, confidentialité, justice sociale, etc.) ; - La planification de l'évaluation ; - Les approches et stratégies évaluatives soutenues par la recherche ; - Les modalités d'évaluation ; - Les critères d'évaluation ; - Les outils qui soutiennent l'évaluation ; - La rétroaction ; - La consignation de traces d'apprentissage ; - La communication des résultats.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 1, 2, 3, 5, 7, 8, 10, 11, 12 et 13, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Préalables académiques
DAN8711 Introduction à l'enseignement de la danse

DAN8721 Planification de l'enseignement de la danse
Objectifs
Ce cours poursuit la progression des apprentissages et l'approfondissement de certaines notions du cours d'Introduction à l'enseignement de la danse en vue de planifier et de mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux contextes spécifiques d'enseignement. Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure de planifier, à court, à moyen et à long terme, des situations d'enseignement et d'apprentissage pour soutenir le développement des compétences disciplinaires en danse au préscolaire, au primaire et au secondaire en prenant compte la diversité des besoins et intérêts des élèves.

Sommaire du contenu
- Programme de formation de l'école québécoise : compétences disciplinaires et transversales, domaines généraux de formation ; - Cadre, progression et évaluation des apprentissages selon les normes ministérielles ; - Planification de l'enseignement à court, moyen et long terme ; - Planification de situations d'enseignement et d'apprentissage selon les perspectives globales et spécifiques ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Exploitation de la dimension culturelle des contenus ; - Prise en compte des caractéristiques des élèves : pratiques culturelles, développements moteur et psychomoteur, cognitif et socioaffectif, rythmes d'apprentissage ; - Mobilisation du numérique ; - Modalités d'évaluation ; - Pilotage de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 1, 2, 3, 7, 8, 10, 11, et 12, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Préalables académiques
DAN8711 Introduction à l'enseignement de la danse et DAN8716 Évaluation des apprentissages en danse

DAN8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en danse
Objectifs
Ce cours amène la personne étudiante à concevoir ou à adapter des outils pédagogiques en fonction des besoins des élèves, de sa pratique professionnelle et des exigences du Programme de formation de l`école québécoise au préscolaire, au primaire et au secondaire. À travers une démarche inspirée de la recherche-développement, la personne étudiante développera ses capacités à analyser de manière critique les ressources existantes, à identifier les besoins des élèves, à préciser ses intentions pédagogiques, à concevoir et à mettre à l'essai des outils d'enseignement, d'apprentissage ou d'évaluation dans son milieu de pratique. La personne étudiante doit présenter un projet et produire un rapport. Pour la personne étudiante du programme de DESS en enseignement des arts, cet exercice tient lieu de projet de fin d'études.

Sommaire du contenu
- Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en danse ; - Identification, analyse et sélection de ressources pédagogiques ou évaluatives existantes ou créées par les pairs, en lien avec les trois compétences disciplinaires au primaire et au secondaire ; - Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en danse qui sont soutenues par la recherche ; - Principes de base de la recherche-développement et leurs mises en application dans la création de ressources imprimées, numérique ou en ligne.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 1 à 8, 11, 12 et 13 telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

Préalables académiques
DAN8721 Planification de l'enseignement de la danse

DAN8741 Nouvelles pratiques en enseignement de la danse
Objectifs
Ce cours a pour objectif de permettre à la personne étudiante d'enrichir et de diversifier ses pratiques d'enseignement de la danse en prenant appui sur les connaissances issues de la recherche et les pratiques actuelles dans une variété de domaines. Il lui permettra notamment de se familiariser avec les mécanismes cognitifs et cérébraux liés à l'apprentissage de la danse, les interventions et pratiques inclusives essentielles à la conduite de classes techniques diversifiées, les stratégies qui favorisent la motivation des élèves en classe de danse, les dispositifs qui soutiennent la communication de rétroactions et avec une variété de pratiques qui favorisent et soutiennent le développement et le rayonnement de la danse à l'école.

Sommaire du contenu
- L'enseignement de la technique du mouvement dansé : les rôles et objectifs de la classe technique en milieu scolaire; les apprentissages fondamentaux aux plans moteur, cognitif et affectif; la présentation de la tâche ; la conduite de l'exécution; la communication de rétroactions ; les pratiques favorisant l'inclusion de tous les élèves ; - Les stratégies pédagogiques motivantes dans divers contextes de la classe de danse ; - L'apprentissage de la danse sous l'angle des neurosciences cognitives ; - Les dispositifs qui soutiennent la rétroaction ; - Les pratiques novatrices en intégration du numérique ; - Les modalités de diffusion des réalisations des élèves ; - L'interdisciplinarité en milieu scolaire ; - La collaboration avec la communauté.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 1, 2, 3, 4, 7, 8, 11, 12, 13 telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Préalables académiques
DAN8721 Planification de l'enseignement de la danse

DAN8760 Pratique supervisée I en enseignement de la danse au préscolaire et au primaire
Objectifs
Cette première pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la danse en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en danse, dans une même école.

Préalables académiques
DAN8711 Introduction à l'enseignement de la danse et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

DAN8761 Pratique supervisée I en enseignement de la danse au secondaire
Objectifs
Cette première pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la danse en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en danse, dans une même école.

Préalables académiques
DAN8711 Introduction à l'enseignement de la danse et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

DAN8765 Pratique supervisée II en enseignement de la danse au préscolaire et au primaire
Objectifs
Cette pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du

développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la danse en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en danse, dans une même école.

Préalables académiques
DAN8721 Planification de l'enseignement de la danse

DAN8766 Pratique supervisée II en enseignement de la danse au secondaire
Objectifs
Cette pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la danse en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en danse, dans une même école.

Préalables académiques
DAN8721 Planification de l'enseignement de la danse

DAN8770 Pratique supervisée III en enseignement de la danse au préscolaire et au primaire
Objectifs
Cette troisième pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans l'approfondissement, la consolidation et l'intégration des savoirs acquis dans les différentes activités du programme. Elle vise à valider l'atteinte du niveau de maîtrise ou de développement attendu pour chacune des compétences pour exercer la profession d'enseignante, enseignant de danse en milieu scolaire. Plus spécifiquement, la personne étudiante fera preuve de son autonomie professionnelle et de sa capacité à identifier ses besoins de formation continue.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée III au primaire comprend 27 jours ou 170 heures d'enseignement de la danse en milieu scolaire primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en danse, dans une même école.

Préalables académiques
DAN8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en danse

DAN8771 Pratique supervisée III en enseignement de la danse au secondaire
Objectifs
Cette troisième pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans l'approfondissement, la consolidation et l'intégration des savoirs acquis dans les différentes activités du programme. Elle vise à valider l'atteinte du niveau de maîtrise ou de développement attendu pour chacune des compétences pour exercer la profession d'enseignante, enseignant de danse en milieu scolaire. Plus spécifiquement, la personne étudiante fera preuve de son autonomie professionnelle et de sa capacité à identifier ses besoins de formation continue.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-

apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée III au secondaire comprend 27 jours ou 170 heures d'enseignement de la danse en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en danse, dans une même école.

Préalables académiques
DAN8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en danse

EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique
Objectifs
Ce cours prépare à la pratique professionnelle de l'enseignement de l'art dramatique au préscolaire, au primaire et au secondaire. Comprendre le rôle de l'enseignante, de l'enseignant spécialisé en art dramatique et situer son action pédagogique au sein de l'établissement scolaire et plus largement du système éducatif québécois. S'approprier des notions et démarches propres à la didactique et à la pédagogie de l'art dramatique au primaire et au secondaire : planification, mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissages et évaluation. Mobiliser les savoirs et savoir-faire inhérents à l'enseignement des contenus disciplinaires en tenant compte de la diversité des besoins et intérêts des élèves.

Sommaire du contenu
- Structure du système d'éducation ; - Cadres réglementaires balisant l'exercice de la profession enseignante : Loi sur l'instruction publique, Régime pédagogique, Conseil d'établissement, Programme de formation de l'école québécoise, Cadre d'évaluation, Référentiel de compétences professionnelles ; - Compétences, démarches et contenus disciplinaires en art dramatique ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Transposition didactique ; - Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ; - Stratégies d'enseignement et d'apprentissage ; - Stratégies de gestion de classe ; - Jeux dramatiques et exercices pratiques pour développer des savoirs essentiels et des contenus de formation.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1, 2, 3, 4, 8 et 11, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

EST8716 Pédagogie numérique et création en art dramatique
Objectifs
Ce cours a pour objectif de familiariser la personne étudiante avec les outils numériques disponibles en milieu scolaire pour planifier, évaluer, organiser et créer en art dramatique, au primaire et au secondaire. À partir de lectures, de démonstrations, d'expérimentations concrètes et de retours critiques en groupe, la personne étudiante sera en mesure d'intégrer la technologie à ses stratégies d'enseignement et d'accompagner ses élèves dans l'exploitation d'outils numériques pour l'apprentissage. Elle apprendra, grâce à un accompagnement dans l'utilisation de platesformes, applications, moteurs de recherches et logiciels ciblés, à faire des choix éthiques, critiques et stratégiques, selon son objectif pédagogique. Finalement, des technologies numériques seront utilisées dans un processus de transposition didactique visant à développer la compétence « Créer des oeuvres dramatiques ».

Sommaire du contenu
- Plates-formes numériques exploitées en milieu scolaire (planifier, organiser, évaluer) ; - Plates-formes numériques exploitées dans le milieu de la création théâtrale professionnelles et adaptation pour le milieu scolaire ; - Éthique professionnelle en lien avec l'exploitation du numérique et de l'intelligence artificielle à l'école ; - Traitement critique de l'information en ligne et pertinence des sources ; - Propriétés intellectuelles et droits de diffusion ou d'utilisation ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Stratégies de création en art dramatique qui impliquent le numérique ; - Outils technologiques spécifiques aux élèves à besoins particuliers.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1, 7, 8 et 11, 12, 13 telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

Préalables académiques
EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique

EST8721 Planification de l'enseignement de l'art dramatique
Objectifs
Ce cours poursuit la progression des apprentissages et l'approfondissement de certaines notions du cours d'Introduction à l'enseignement de l'art dramatique en vue de planifier et de mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux contextes spécifiques d'enseignement. Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure de planifier, à court, à moyen et à long terme, des situations d'enseignement et d'apprentissage pour soutenir le développement des compétences disciplinaires en art dramatique au préscolaire, au primaire et au secondaire en prenant compte la diversité des besoins et intérêts des élèves.

Sommaire du contenu
- Programme de formation de l'école québécoise : compétences disciplinaires et transversales, domaines généraux de formation ; - Cadre, progression et évaluation des apprentissages selon les normes ministérielles ; - Planification de l'enseignement à court, moyen et long terme ; - Planification de situations d'enseignement-apprentissage selon les perspectives globales et spécifiques ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Exploitation de la dimension culturelle des contenus ; - Prise en compte des caractéristiques des élèves : pratiques culturelles, développements psychomoteur, cognitif et socioaffectif, rythmes d'apprentissage ; - Mobilisation du numérique ; - Modalités d'évaluation ; - Alignement pédagogique ; - Pilotage de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 11, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

Préalables académiques

EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique

EST8726 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique
Objectifs
Ce cours, de nature magistrale, interactive et pratique, a pour objectif d'outiller la personne étudiante aux modes spécifiques de l'évaluation en art dramatique : connaître et comprendre les concepts et principes sous-jacents à l'évaluation des apprentissages à l'intérieur des différentes démarches de création, d'interprétation et d'appréciation de l'élève; élaborer des stratégies et des outils d'évaluation en lien avec les apprentissages réalisés; faire des rétroactions pertinentes; accompagner l'acquisition de compétences; et poser un jugement évaluatif solidement documenté; développer son jugement critique et esthétique. La personne étudiante sera amenée à transposer ces savoirs pour le milieu scolaire et à expérimenter des formules d'appréciation variées.

Sommaire du contenu
- Modes spécifiques de l'évaluation en enseignement de l'art dramatique ; - Planification et mise en application de situations d'apprentissage et d'évaluation en lien avec les compétences ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Instruments d'évaluation ministériels ; - Élaboration d'instruments d'évaluation adaptés à l'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire ; - Stratégies visant à engager les élèves dans une démarche d'appréciation esthétique en regard de leurs caractéristiques et pratiques culturelles ; - Intégration du numérique à l'évaluation des apprentissages.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1, 2, 3, 5, 11, 12 et 13 telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Préalables académiques
EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique et EST8721 Planification de l'enseignement de l'art dramatique

EST8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en art dramatique
Objectifs
Ce cours amène la personne étudiante à concevoir ou à adapter des outils pédagogiques en fonction des besoins des élèves, de sa pratique professionnelle et des exigences du Programme de formation de l'école québécoise au préscolaire, au primaire et au secondaire. À travers une démarche inspirée de la recherche-développement, la personne étudiante développera ses capacités à analyser de manière critique les ressources existantes, à identifier les besoins des élèves, à préciser ses intentions pédagogiques, à concevoir et à mettre à l'essai des outils d'enseignement, d'apprentissage ou d'évaluation dans son milieu de pratique. La personne étudiante doit présenter un projet et produire un rapport. Pour la personne étudiante du programme de DESS en enseignement des arts, cet exercice tient lieu de projet de fin d'études.

Sommaire du contenu
- Identification, analyse et sélection de ressources pédagogiques ou évaluatives existantes ou créées par les pairs, en lien avec les trois compétences disciplinaires au primaire et au secondaire ; - Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en art dramatique qui sont soutenues par la recherche ; - Principes de base de la recherche-développement et leurs mises en application dans la création de ressources imprimées, numérique ou en ligne.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours synthèse favorise le développement des 13 compétences professionnelles, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

Conditions d'accès
Cheminement DESS : La personne étudiante doit avoir réussi tous les cours du bloc 1 et tous les autres cours du bloc 2 de son programme.
Cheminement MEA : Aucune

Préalables académiques
EST8721 Planification de l'enseignement de l'art dramatique

EST8741 Marionnette et théâtre d'objets
Objectifs
Ce cours essentiellement pratique a pour objectif d'outiller la personne étudiante dans le domaine des arts de la marionnette et du théâtre d'objet, afin de l'amener à connaître, à comprendre et à mettre en application les spécificités de la marionnette et de l'objet comme moyens d'expression théâtraux et pédagogiques.

Sommaire du contenu
- Panorama et approche dramaturgique du théâtre de marionnette (depuis la sortie du castelet traditionnel) et du théâtre d'objet (avec étude rapide du contexte d'émergence de ce dernier) ; - Analyse et mise en oeuvre des fondamentaux de l'interprétation déléguée à la marionnette et à l'objet, des statuts de l'interprète-marionnettiste et des modalités narratives spécifiques à chacune de ces formes ; - Construction rudimentaire de marionnettes selon des techniques applicables en milieu scolaire ; - Réalisation de courtes scènes mettant en oeuvre les apprentissages.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1 et 11, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

EST8742 Mise en scène et stratégies de production en milieu scolaire
Objectifs
Ce cours a pour objectif de favoriser la transposition de savoirs théoriques et pratiques en direction d'acteur, mise en scène et production dans le contexte d'exercices publics en milieu scolaire. La personne étudiante expérimentera la prise en charge de tâches de production (costumes, éclairages, vidéo, direction de production, décors...), la gestion du temps de répétition, des horaires en salle, des ressources humaines et matérielles. De plus, ce cours permettra à la personne étudiante de mettre en pratique des stratégies d'organisation des tâches, de communication et de gestion démocratique en grand groupe.

Sommaire du contenu
- Analyse réflexive sur le processus de création, de production et du travail d'interprétation en grand groupe ; - Modèles organisationnels variés permettant la création d'un exercice théâtral en grand groupe dans un cadre scolaire ; - Mise en forme d'un exercice public : expérimentation de différentes tâches et contribution à l'avancement du projet à chacune des étapes de la réalisation ; - Développement des aptitudes en vue de la réalisation d'un projet théâtral collectif : être en mesure de faire des choix esthétiques, de doser les codes de la théâtralité, d'ajuster les différents langages et techniques ; - Expérimentation de stratégies de direction d'interprètes en milieu scolaire qui tiennent compte de différents paramètres : âge, autonomie, culture, capacités physiques et intellectuelles.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1, 2, 3, 4, 8, 11 et 12 telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Préalables académiques
EST8726 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique

en art dramatique

EST8760 Pratique supervisée I en enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
Objectifs
Cette première pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en art dramatique, dans une même école.

Préalables académiques
EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

EST8761 Pratique supervisée I en enseignement de l'art dramatique au secondaire
Objectifs
Cette première pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en art dramatique, dans une même école.

Préalables académiques
EST8711 Introduction à l'enseignement de l'art dramatique et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

EST8765 Pratique supervisée II en enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
Objectifs
Cette pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en art dramatique, dans une même école.

Préalables académiques
EST8721 Planification de l'enseignement de l'art dramatique et EST8726 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique

en art dramatique

EST8766 Pratique supervisée II en enseignement de l'art dramatique au secondaire
Objectifs
Cette pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en art dramatique, dans une même école.

Préalables académiques
EST8721 Planification de l'enseignement de l'art dramatique et EST8726 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique

EST8770 Pratique supervisée III en enseignement de l'art dramatique au préscolaire et au primaire
Objectifs
Cette troisième pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans l'approfondissement, la consolidation et l'intégration des savoirs acquis dans les différentes activités du programme. Elle vise à valider l'atteinte du niveau de maîtrise ou de développement attendu pour chacune des compétences pour exercer la profession d'enseignante, enseignant de l'art dramatique en milieu scolaire. Plus spécifiquement, la personne étudiante fera preuve de son autonomie professionnelle et de sa capacité à identifier ses besoins de formation continue.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée III au primaire comprend 27 jours ou 170 heures d'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en art dramatique, dans une même école. Activité offerte sur deux trimestres.

Préalables académiques
EST8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en art dramatique et EST8726 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique

EST8771 Pratique supervisée III en enseignement de l'art dramatique au secondaire
Objectifs
Cette troisième pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans l'approfondissement, la consolidation et l'intégration des savoirs acquis dans les différentes activités du programme. Elle vise à valider l'atteinte du niveau de maîtrise ou de développement attendu pour chacune des compétences pour exercer la profession d'enseignante, enseignant de l'art dramatique en milieu scolaire. Plus spécifiquement, la personne étudiante fera preuve de son autonomie professionnelle et de sa capacité à identifier ses besoins de formation continue.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée III au primaire comprend 27 jours ou 170 heures d'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en art dramatique, dans une même école.

Préalables académiques
EST8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en art dramatique et EST8726 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique

MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts
Objectifs
Ce cours a pour but de développer la capacité d'analyser des situations

d'enseignementapprentissage en art (art dramatique, arts plastiques, danse et musique) sous l'angle de la gestion de classe à l'aide d'une grille d'analyse. En amenant la personne étudiante à porter un regard critique sur sa pratique enseignante, ce cours lui permettra d'acquérir des savoirs et des savoir-faire inhérents au développement des compétences professionnelles relatives à la gestion de classe en art.

Sommaire du contenu
- Valeurs pédagogiques et éthiques ; - Approches et modèles soutenus par la recherche en gestion de classe ; - Planification des enseignements-apprentissages ; - Organisation et fonctionnement des groupes en classe ; - Motivation des élèves ; - Prévention et gestion des comportements inappropriés ; - Application des stratégies de gestion de classe ; - Conditions favorables au développement des compétences sociales des élèves dans une diversité de contextes (ex. : interculturels et inclusifs) ; - Outils de consignation et de suivi ; - Ajustements dans l'action et retour réflexif.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 3, 4, 6, 7, 8, 9, 11, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

MEA8031 Enseignement des arts aux élèves ayant des besoins particuliers
Objectifs
Ce cours vise l'acquisition de savoirs permettant à la personne étudiante de situer, de comprendre et d'harmoniser ses actions pédagogiques en tenant compte de l'hétérogénéité des élèves telle qu'elle se manifeste en classes d'art (art dramatique, arts visuels et médiatiques, danse et musique). Elle sera amenée à comprendre les bases historiques et théoriques relatives aux pratiques inclusives en enseignement des arts, de même qu'à élaborer une réflexion critique sur les diverses approches, courants et modèles qui les traversent. La personne étudiante élaborera, en considérant ses responsabilités légales, des stratégies d'enseignement et de différenciation pédagogique qui répondent aux besoins affectifs, sociaux, cognitifs et physiques d'élèves ayant des besoins particuliers. Elle s'appuiera sur ses expériences professionnelles ainsi que sur une démarche de recherche pour approfondir ses connaissances et développer une réflexion personnelle sur les enjeux sociaux et pédagogiques de l'enseignement des arts auprès de ces populations spécifiques.

Sommaire du contenu
- Nomenclature et étiologie des troubles diagnostics présents dans la documentation officielle du ministère de l'Éducation en lien avec les élèves handicapés, en difficulté d'apprentissage ou d'adaptation ; - Loi sur l'instruction publique, organisation des services éducatifs et cadre légal de la profession enseignante en ce qui a trait aux EHDAA ; - Enjeux éthiques, rôle et mandat de la personne enseignante spécialiste en art auprès des EHDAA ; - Courants et approches théoriques et pratiques (biomédical, bio-psycho-social, sociologique, psychologique, philosophique, éducatif, neuroéducatif, etc.) en enseignement et en intervention auprès des EHDAA ; - Différentiation pédagogique : notions et mesures de flexibilité, d'adaptation et de modification pédagogiques appliquées à l'enseignement d'une discipline artistique et les plans d'intervention associés.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1, 2, 3, 5, 6, 7, 8, 11 et 13 telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (Gouvernement du Québec, 2020).

MEA8041 Fondements et enjeux actuels en enseignement des arts
Objectifs
Ce cours vise l'acquisition de savoirs théoriques et stratégiques qui permettront à la personne étudiante de construire sa représentation du rôle de l'éducation artistique au regard d'enjeux sociaux contemporains mettant en concurrence des systèmes de valeurs divergents (réchauffement climatique, diversité de genre, inégalités socio-économiques, etc.). En revisitant l'histoire de l'éducation et de l'enseignement des arts au Québec et en mobilisant une culture scientifique et informationnelle, la personne étudiante sera amenée à clarifier ses valeurs éducatives et pédagogiques afin de préciser le sens de ses interventions en milieu scolaire. Au terme du cours, elle sera en mesure de s'engager dans une démarche d'actualisation continue de sa pratique en fonction des programmes d'études scolaires, de l'évolution des réalités sociales et des recherches en enseignement des arts.

Sommaire du contenu
- Histoire de l'éducation au Québec et de l'enseignement des arts en milieu scolaire ; - Théories éducatives en enseignement des arts ; - Axes de recherche et d'intervention en enseignement des arts ; - Valeurs éducatives et pédagogiques sous l'angle des enjeux sociaux et des programmes d'études scolaires.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles pour l'enseignement 1, 2, 3, 5, 8, 9, 10 et 13, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Préalables académiques
MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

MEA8800 Développement professionnel en enseignement des arts : identité et pratiques réflexives
Objectifs
Envisagé comme une activité intégratrice des savoirs étudiés et mis en pratique tout au long de la formation, ce cours amène la personne étudiante à approfondir sa démarche de construction identitaire et de développement professionnel. Elle développera ses capacités d'analyse réflexive au regard de l'action pédagogique et artistique en en tenant compte des compétences professionnelles en enseignement. La personne étudiante devra identifier un défi professionnel et mobiliser ses ressources dans un projet de développement professionnel. Dans une perspective critique, elle analysera et rendra compte de sa démarche et de ses retombées. Le cours se conclut par une présentation du projet et le dépôt d'un rapport, conformément aux ententes prévues à cette fin.

Sommaire du contenu
- Identité professionnelle et construction identitaire ; - Éthique en enseignement ; - Pratique réflexive au regard de l'action pédagogique et artistique ; - Caractéristiques du projet de développement professionnel ; - Compétences professionnelles en enseignement ; - Professionnalisation de l'enseignement.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert sur deux trimestres : il s'étend du trimestre d'hiver au trimestre d'été entre les mois de mai et juin.

Conditions d'accès
Avoir réussi au moins 30 crédits de son programme.

Préalables académiques
MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts et MEA8041 Fondements et enjeux actuels en enseignement des arts

MUS1511 Initiation aux bois
Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de la famille des bois. Par une approche théorique et pratique, il apprendra le fonctionnement, l'entretien et la réparation des flûtes et instruments à anches. Initiation aux particularités des instruments transpositeurs, entre autres, déchiffrage de partitions, exercices pratiques de transposition. Connaissance de répertoires de base. Pratique d'un instrument de la famille.

MUS1512 Initiation aux cuivres
Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de la famille des cuivres. Par une approche théorique et pratique, il apprendra leur fonctionnement, leur mécanisme et leur entretien. Initiation aux particularités des instruments transpositeurs, entre autres, déchiffrage de partitions, exercices pratiques de transposition. Connaissance de répertoires de base. Pratique d'un instrument de la famille.

MUS1514 Initiation aux percussions
Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de percussion. Par une approche théorique et pratique, il apprendra leur fonctionnement et leur entretien. Initiation aux particularités des instruments de percussion, entre autres, déchiffrage de partitions, pratique des symboles et graphismes utilisés. Connaissance de répertoires de base. Pratique de divers instruments. Formation d'ensembles.

MUS3820 Neurosciences, apprentissage de la musique et hétérogénéité des profils d'élèves
Objectifs
Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec les savoirs issus de la recherche en neurosciences applicables aux apprentissages en musique. Ce cours vise spécifiquement l'acquisition de connaissances nécessaires à la compréhension des différents mécanismes d'apprentissage actifs chez les élèves au regard de facteurs neurologiques, biologiques et environnementaux. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'élaborer des situations d'enseignement-apprentissage qui tiennent compte des différents profils d'élèves.

Sommaire du contenu
Dans l'optique du développement des compétences professionnelles en enseignement de la musique, seront traitées dans ce cours, un ensemble de connaissances en neurosciences relatives à la plasticité cérébrale, aux aptitudes cognitives, aux émotions, à la mémoire musicale, à la perception musicale, à la psychomotricité, au langage et au diagnostic d'élèves ayant des besoins particuliers.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement. Spécifiquement, les compétences 1, 2, 3, 5, et 7 sont visées par ce cours. La description de ces compétences, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, peut être consultée dans la section *Liens utiles* sur le site Web suivant : www.cpfe.uqam.ca

MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique
Objectifs
Ce cours prépare à la pratique professionnelle de l'enseignement de la musique au préscolaire, au primaire et au secondaire. Comprendre le rôle de l'enseignante, de l'enseignant spécialisé en musique et situer son action pédagogique au sein de l'établissement scolaire et plus largement du système éducatif québécois. S'approprier des notions et démarches propres à la didactique et à la pédagogie de la musique au primaire et au secondaire : planification, mise en oeuvre de situations d'enseignement apprentissages et évaluation. Mobiliser les savoirs et savoir-faire inhérents à l'enseignement des contenus disciplinaires en tenant compte de la diversité des besoins et intérêts des élèves.

Sommaire du contenu
- Structure du système d'éducation ; - Cadres réglementaires balisant l'exercice de la profession enseignante : Loi sur l'instruction publique, régime pédagogique, Conseil d'établissement, Programme de formation de l'école québécoise, Cadre d'évaluation, Référentiel de compétences professionnelles ; - Compétences, démarches et contenus disciplinaires en musique ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Transposition didactique ; - Situation d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ; - Stratégies d'enseignement et d'apprentissage ; - Stratégies de gestion de classe ; - Développement musical des enfants et des adolescents basé sur les données issues de la recherche.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

MUS8716 Enseignement-apprentissage de la guitare en milieu scolaire
Objectifs
Ce cours a pour objectif de permettre à la personne étudiante d'acquérir les connaissances et habiletés pour être autonome dans l'enseignement de la guitare au primaire et au secondaire. Ainsi, elles apprendront les techniques de jeu à l'instrument dans différents genres et styles musicaux nécessaire au jeu individuel, en ensemble ou pour accompagner. De plus, elles devront concevoir des activités pédagogiques et d'évaluation s'inscrivant dans une progression logique des apprentissages de leurs élèves tout en prenant en compte les spécificités de l'instrument (symboles pour l'écriture, technique de jeu, possibilités harmoniques, etc.). Par ailleurs, ce cours leur permettra d'expérimenter des stratégies pédagogiques et didactiques propres à l'enseignement de la guitare ainsi que de se préparer à la gestion d'une classe de guitares en milieu scolaire. Ce cours offre des outils permettant de comprendre le fonctionnement de l'instrument dans le but de créer du matériel pédagogique. Il permet des occasions de microenseignement et de direction d'un ensemble de guitares ainsi que des occasions de transfert des apprentissages vers d'autres instruments à cordes pincées.

Sommaire du contenu
- Apprentissage des conventions d'écriture pour guitare ; - Apprentissage de techniques de jeu soliste, d'accompagnement, d'ensemble et d'un orchestre de guitares ; - Exploration de genres et styles musicaux variés par l'expérimentation en groupe, en petit groupe et en solo ; - Expérimentation du matériel pédagogique disponible sur le marché ; - Initiation à l'entretien des instruments.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation.

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

Préalables académiques
MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique

MUS8721 Planification de l'enseignement de la musique au préscolaire et primaire
Objectifs
Ce cours poursuit la progression des apprentissages et l'approfondissement de certaines notions du cours d'Introduction à l'enseignement de la musique en vue de planifier et de mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux contextes spécifiques d'enseignement. Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure de planifier, à court, à moyen et à long terme, des situations d'enseignement et d'apprentissage pour soutenir le développement des compétences disciplinaires en musique au préscolaire et au primaire en prenant compte la diversité des besoins et intérêts des élèves.

Sommaire du contenu
- Programme de formation de l'école québécoise : compétences disciplinaires et transversales, domaines généraux de formation ; - Cadre, progression et évaluation des apprentissages selon les normes ministérielles ; - Planification de l'enseignement à court, moyen et long terme ; - Planification de situations d'enseignement-apprentissage selon les perspectives globales et spécifiques ; - Approches et stratégies

pédagogiques soutenues par la recherche : l'enseignement systématique, les approches Dalcroze, Orff et Kodaly, le jeu pour soutenir le plaisir d'apprendre, le chant pour favoriser l'ouverture à la diversité culturelle, notamment les cultures autochtones, etc. ; - Principes de base du chant, du mouvement et du jeu aux instruments ; - Exploitation de la dimension culturelle des contenus ; - Prise en compte des caractéristiques des élèves : pratiques culturelles, développements psychomoteur, cognitif et socioaffectif, rythmes d'apprentissage ; - Mobilisation du numérique ; - Modalités d'évaluation ; - Pilotage de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

Préalables académiques
MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique

MUS8722 Planification de l'enseignement de la musique au secondaire
Objectifs
Ce cours poursuit la progression des apprentissages et l'approfondissement de certaines notions du cours d'Introduction à l'enseignement de la musique en vue de planifier et de mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage adaptées aux contextes spécifiques d'enseignement. Au terme du cours, la personne étudiante sera en mesure de planifier, à court, à moyen et à long terme, des situations d'enseignement et d'apprentissage pour soutenir le développement des compétences disciplinaires en musique au secondaire en prenant compte la diversité des besoins et intérêts des élèves.

Sommaire du contenu
- Programme de formation de l'école québécoise : compétences disciplinaires et transversales, domaines généraux de formation ; - Cadre, progression et évaluation des apprentissages selon les normes ministérielles ; - Planification de l'enseignement à court, moyen et long terme ; - Planification de situations d'enseignement-apprentissage selon les perspectives globales et spécifiques ; - Approches et stratégies pédagogiques soutenues par la recherche ; - Analyse de partitions, démarrage d'un ensemble instrumental, didactique des paramètres sonore, technique et organisation de répétitions, etc. ; - Ressources didactiques, pédagogiques et de développement professionnel ; - Banque de ressources pédagogiques constituée par et pour les personnes étudiantes ; - Exploitation de la dimension culturelle des contenus ; - Prise en compte des caractéristiques des élèves : pratiques culturelles, développements psychomoteur, cognitif et socioaffectif, rythmes d'apprentissage ; - Mobilisation du numérique ; - Modalités d'évaluation ; - Principes de gestion d'une classe de musique au secondaire : comportements, ressources, concerts, sorties, etc. ; - Gestion d'un programme de musique au secondaire ; - Pilotage de situations d'apprentissage dans une perspective de pratique réflexive.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

Préalables académiques
MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique

MUS8726 Techniques de direction en milieu scolaire
Objectifs
Ce cours a pour objectif de permettre à la personne étudiante d'acquérir les techniques de base de la direction en milieu scolaire. Elle développera son apprentissage de la technique gestuelle et de l'interpersonnelle (gestion de temps, communication) adaptées à la fois à la direction chorale et orchestrale. Elle développera son pratique réflexif en s'observant d'une manière régulière. De plus, elle appliquera ses connaissances musicales lecture à travers son étude des partitions et sa planification et gestion des répétitions.

Sommaire du contenu
- Enseignement des techniques de base de direction (battre neutre) ; - Apprentissage des notions inhérentes et entrelacées à la direction en milieu scolaire (les connaissances musicales, l'interpersonnelle, les gestes) ; - Direction d'un petit groupe choral (sans baguette) ; - Direction d'une harmonie (avec baguette) ; - Pratique réflexive sur sa direction ; - Interprétation de pièces musicales variées en chantant et jouant d'un instrument appris dans le cadre des cours d'initiation aux bois, cuivres et percussions et à leur enseignement en milieu scolaire.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 11 telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Préalables académiques
MUS8716 Enseignement-apprentissage de la guitare en milieu scolaire

MUS8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en musique
Objectifs
Ce cours amène la personne étudiante à concevoir ou à adapter des outils pédagogiques en fonction des besoins des élèves, de sa pratique professionnelle et des exigences du Programme de formation de l'école québécoise au préscolaire, au primaire et au secondaire. À travers une démarche inspirée de la recherche-développement, la personne étudiante développera ses capacités à analyser de manière critique les ressources existantes, à identifier les besoins des élèves, à préciser ses intentions pédagogiques, à concevoir et à mettre à l'essai des outils d'enseignement, d'apprentissage ou d'évaluation dans son milieu de pratique. La personne étudiante doit présenter un projet et produire un rapport. Pour la personne étudiante du programme de DESS en enseignement des arts, cet exercice tient lieu de projet de fin d'études.

Sommaire du contenu
- Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en musique ; - Identification, analyse et sélection de ressources pédagogiques ou évaluatives existantes ou créées par les pairs, en lien avec les trois compétences disciplinaires au primaire et au secondaire ; - Notions, stratégies et outils en matière d'apprentissage ou d'évaluation en musique qui sont soutenues par la recherche ; - Principes de base de la recherche-développement et leurs mises en application dans la création de ressources imprimées, numérique ou en ligne : compositions et arrangements musicaux, outils pédagogiques, cahier d'activités, méthode instrumentale, applications et sites web, etc.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1 à 8, 11 et 12, telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant les mois de mai et juin.

Conditions d'accès
Cheminement DESS : La personne étudiante doit avoir réussi tous les cours du bloc 1 et tous les autres cours du bloc 2 de son programme.
Cheminement MEA : Aucune

Préalables académiques
MUS8721 Planification de l'enseignement de la musique au préscolaire et primaire ou MUS8722 Planification de l'enseignement de la musique

au secondaire

MUS8741 Orchestre à vent et percussions pour le primaire et secondaire
Objectifs
Ce cours a pour objectif de permettre à la personne étudiante d'acquérir les bases de l'enseignement des instruments de l'orchestre à vent et percussions, au primaire et au secondaire. Ainsi, par une approche théorique et pratique, elle acquerra une connaissance des caractéristiques physiques et techniques des instruments (transposition, tessiture, entretien, etc.). Par ailleurs, ce cours lui permettra d'expérimenter des stratégies pédagogiques et didactiques propres à l'enseignement collectif des instruments de l'orchestre à vent et percussions en milieu scolaire.

Sommaire du contenu
- Enseignement des principes de base de la technique de jeu des instruments ; - Correction de problèmes fréquents chez les débutants ; - Exploration de pièces musicales variées par l'expérimentation en groupe et en solo ; - Initiation à l'entretien et la réparation des instruments ; - Utilisation de différentes stratégies pédagogiques soutenues par la recherche, en particulier le modelage ; - Appréciation de l'esthétique de l'interprétation de l'orchestre à vent et percussions par l'écoute et le jeu ; - Compréhension de l'acoustique des instruments de l'orchestre à vent et percussions.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement des compétences 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 et 12 telles que présentées dans le référentiel des compétences pour la profession enseignante (Gouvernement du Québec, 2020).

Modalité d'enseignement
Ce cours est offert en formule intensive au trimestre d'été durant le mois d'août.

Préalables académiques
MUS8726 Techniques de direction en milieu scolaire et MUS8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en musique

MUS8760 Pratique supervisée I en enseignement de la musique au préscolaire et au primaire
Objectifs
Cette première pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la musique en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en musique, dans une même école.

Préalables académiques
MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

MUS8761 Pratique supervisée I en enseignement de la musique au secondaire
Objectifs
Cette première pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans le développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée I comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la musique en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en musique, dans une même école.

Préalables académiques
MUS8711 Introduction à l'enseignement de la musique et MEA8021 Gestion de classe en enseignement des arts

MUS8765 Pratique supervisée II en enseignement de la musique au préscolaire et au primaire
Objectifs
Cette pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle

évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la musique en milieu scolaire préscolaire-primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en musique, dans une même école.

Préalables académiques
MUS8721 Planification de l'enseignement de la musique au préscolaire et primaire et MUS8726 Techniques de direction en milieu scolaire

MUS8766 Pratique supervisée II en enseignement de la musique au secondaire
Objectifs
Cette pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans la poursuite du développement de ses compétences professionnelles. Plus spécifiquement, la personne étudiante développera sa capacité à observer, à analyser et à réguler sa pratique enseignante alors qu'elle planifie et qu'elle met en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage tenant compte de l'hétérogénéité des élèves, qu'elle évalue leurs apprentissages, qu'elle soutient leur plaisir d'apprendre, qu'elle gère le fonctionnement des groupes-classes et qu'elle collabore avec l'équipe-école, les parents et la communauté. Elle prendra en compte le référentiel des compétences pour la profession enseignante et réinvestira les savoirs acquis dans les activités préalables.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Démarche réflexive.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée II comprend 26 jours ou 165 heures d'enseignement de la musique en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en musique, dans une même école.

Préalables académiques
MUS8722 Planification de l'enseignement de la musique au secondaire et MUS8726 Techniques de direction en milieu scolaire

MUS8770 Pratique supervisée III en enseignement de la musique au préscolaire et au primaire
Objectifs
Cette troisième pratique supervisée au préscolaire et au primaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans l'approfondissement, la consolidation et l'intégration des savoirs acquis dans les différentes activités du programme. Elle vise à valider l'atteinte du niveau de maîtrise ou de développement attendu pour chacune des compétences pour exercer la profession d'enseignante, enseignant de musique en milieu scolaire. Plus spécifiquement, la personne étudiante fera preuve de son autonomie professionnelle et de sa capacité à identifier ses besoins de formation continue.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; - Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée III au primaire comprend 27 jours ou 170 heures d'enseignement de la musique en milieu scolaire primaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en musique, dans une même école.

Préalables académiques
MUS8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en musique et MUS8726 Techniques de direction en milieu scolaire

MUS8771 Pratique supervisée III en enseignement de la musique au secondaire
Objectifs
Cette troisième pratique supervisée au secondaire a pour but d'accompagner la personne étudiante dans l'approfondissement, la consolidation et l'intégration des savoirs acquis dans les différentes activités du programme. Elle vise à valider l'atteinte du niveau de maîtrise ou de développement attendu pour chacune des compétences pour exercer la profession d'enseignante, enseignant de musique en milieu scolaire. Plus spécifiquement, la personne étudiante fera preuve de son autonomie professionnelle et de sa capacité à identifier ses besoins de formation continue.

Sommaire du contenu
- Planification et mise en oeuvre de situations d'enseignement-apprentissage ; - Évaluation des apprentissages ; - Gestion des groupes-classe ; - Prise en compte de l'hétérogénéité des élèves ; -

Recours à des moyens de favoriser le plaisir d'apprendre ; - Collaboration avec l'équipe-école, les parents et la communauté ; - Pratique réflexive de son enseignement au regard de son identité professionnelle.

Compétences professionnelles en enseignement
Ce cours favorise le développement de l'ensemble des compétences professionnelles pour l'enseignement, telles que présentées dans le Référentiel de compétences professionnelles pour la profession enseignante (MEQ, 2020).

Modalité d'enseignement
La pratique supervisée III au primaire comprend 27 jours ou 170 heures d'enseignement de la musique en milieu scolaire secondaire ainsi que 6 séminaires en ligne et des rencontres individuelles. Deux visites de supervision à distance sont prévues. Activité offerte sur deux trimestres.

Conditions d'accès
Avant la date limite d'annulation sans facturation pour le trimestre visé, la personne étudiante doit présenter au programme un contrat d'enseignement comprenant une tâche d'au moins 20% en musique, dans une même école.

Préalables académiques
MUS8731 Conception d'outils pédagogiques ou évaluatifs en musique et MUS8726 Techniques de direction en milieu scolaire

Concentration art dramatique

	Été sous-trimestre 2 (août)	Automne	Hiver	Été sous-trimestre 1 (mai-juin)	Crédits
Année 1	Bloc 2 EST8711	Bloc 1 MEA8021	Bloc 1 MEA8031 Bloc 3 EST8760* ou EST8761*	Bloc 2 EST8716 Bloc 3 EST8760* ou EST8761*	15
Année 2	Bloc 2 EST8721	Bloc 2 EST8726	Bloc 1 MEA8041 Bloc 3 EST8765* ou EST8766*	Bloc 2 EST8731 Bloc 3 EST8765* ou EST8766*	15
Année 3	Bloc 2 EST8741	Bloc 2 EST8742	Bloc 1 MEA8800* Bloc 3 EST8770* ou EST8771*	Bloc 1 MEA8800* Bloc 3 EST8770* ou EST8771*	15

*Cours qui s'échelonnent sur deux trimestres.

Concentration arts visuels et médiatiques

	Été sous-trimestre 2 (août)	Automne	Hiver	Été sous-trimestre 1 (mai-juin)	Crédits
Année 1	Bloc 2 AVM8711	Bloc 1 MEA8021	Bloc 1 MEA8031 Bloc 3 AVM8760* ou AVM8761*	Bloc 2 AVM8716 Bloc 3 AVM8760* ou AVM8761*	15
Année 2	Bloc 2 AVM8721	Bloc 2 AVM8726	Bloc 1 MEA8041 Bloc 3 AVM8765* ou AVM8766*	Bloc 2 AVM8731 Bloc 3 AVM8765* ou AVM8766*	15
Année 3	Bloc 2 AVM8741	Bloc 2 AVM8742	Bloc 1 MEA8800* Bloc 3 AVM8770* ou AVM8771*	Bloc 1 MEA8800* Bloc 3 AVM8770* ou AVM8771*	15

*Cours qui s'échelonnent sur deux trimestres

Concentration danse

	Été sous-trimestre 2 (août)	Automne	Hiver	Été sous-trimestre 1 (mai-juin)	Crédits
Année 1	Bloc 2 DAN8711	Bloc 1 MEA8021 Bloc 2 DAN8716	Bloc 1 MEA8031 Bloc 3 DAN8760* ou DAN8761*	Bloc 3 DAN8760* ou DAN8761*	15
Année 2	Bloc 2 DAN8034 ou DAN7820	Bloc 2 DAN8721	Bloc 1 MEA8041 Bloc 3 DAN8765* ou DAN8766*	Bloc 2 DAN8731 Bloc 3 DAN8765* ou DAN8766*	15
Année 3	Bloc 2 DAN8034 ou DAN7820	Bloc 2 DAN8741	Bloc 1 MEA8800* Bloc 3 DAN8770* ou DAN8771*	Bloc 1 MEA8800* Bloc 3 DAN8770* ou DAN8771*	15

*Cours qui s'échelonnent sur deux trimestres

Concentration musique

	Été sous-trimestre 2 (août)	Automne	Hiver	Été sous-trimestre 1 (mai-juin)	Crédits
Année 1	Bloc 2 MUS8711	Bloc 1 MEA8021	Bloc 1 MEA8031 Bloc 3 MUS8760* ou MUS8761*	Bloc 2 MUS8716 Bloc 3 MUS8760* ou MUS8761*	15
Année 2	Bloc 2 MUS8721 ou MUS8722	Bloc 2 MUS8726	Bloc 4 MEA8041 Bloc 3 MUS8765* ou MUS8766*	Bloc 2 MUS8731 Bloc 3 MUS8765* ou MUS8766*	15
Année 3	Bloc 2 MUS8721 ou MUS8722 ou MUS8741	Bloc 2 MUS1511 ou MUS1512 ou MUS1514 ou MUS3820	Bloc 1 MEA8800* Bloc 3 MUS8770* ou MUS8771*	Bloc 1 MEA8800* Bloc 3 MUS8770* ou MUS8771*	15

*Cours qui s'échelonnent sur deux trimestres

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.
Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 02/06/25, son contenu est sujet à changement sans préavis.
Version Été 2025